



Dijon, mercredi 28 juillet 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04490****Modifiant l'avis n° FR/2021/04361**

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- art. R 4241-35 du CT (AST délivrées par VNF)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Obstacles à la navigation (Chute d'arbres  
sur le Canal de Roanne à Digoin)****EVENEMENTS CLIMATIQUES****Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 28/07/2021 à 09:00**

- o Canal de Roanne à Digoin  
entre les pk 7.310 (Pont de Mably) et pk 32.958 (Port de Chambilly)

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que, compte tenu des chutes d'arbres occasionnées par la tempête, le tronçon de canal de Roanne à Digoin du pont de Mably au port de Chambilly, est fermé à la navigation.

L'évolution de la situation sera diffusée par avis à batellerie.

**Service(s) à contacter :**

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

UTI Saône-Loire, 1, rue George Feydeau, 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : 03 58 09 01 38 - Fax : 03 58 80 70 29

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Chargé de mission



Laurent SMETANIUK